

Roger Crucq, élu nouveau Président de la Fédération des Autonomes de Solidarité (FAS)

A l'issue de l'Assemblée Générale de la FAS qui a réuni à Paris le mercredi 20 février 2008, les 100 administrateurs départementaux, Roger Crucq a été élu Président de la Fédération des Autonomes de Solidarité pour 2 ans.

Originaire de Saint-Brieuc en Bretagne, Roger Crucq a été instituteur spécialisé puis directeur de SEGPA (*Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté*). Dès le début de sa carrière en 1977, il adhère à l'Autonome de Solidarité Laïque des Côtes-d'Armor dont il deviendra administrateur en 1992.

Détaché de l'Education nationale depuis 1998, il siège au Conseil d'administration de la FAS où il occupera successivement les fonctions de Trésorier général de 1999 à 2005, puis de Vice-président. Il succède à Alain Aymonier à la tête de l'association.

Les futures actions de la Fédération des Autonomes de Solidarité

Les actions impulsées par la Fédération sont votées en Assemblée Générale par les délégués départementaux des ASL.

Ainsi, la dernière Assemblée Générale a décidé de :

- Renforcer les relations avec les différents partenaires de la FAS, notamment la MAIF ;
- Conforter l'expertise juridique de la FAS afin de fournir à ses 600 000 adhérents une assistance toujours plus performante ;
- Poursuivre la démarche d'accompagnement des personnels de l'Education nationale et la médiation entre les différents acteurs de l'Ecole : enseignants, élèves et parents d'élèves.

Nouveau Conseil d'Administration

A l'occasion de l'Assemblée Générale, 21 représentants ont été élus au Conseil d'Administration de la FAS :

Président : Roger Crucq ; 1^{ère} Vice-présidente : Betty Galy ; 2^{ème} Vice-président : François Baltanas ; Secrétaire général : Yves Joviado ; Secrétaires adjoints : Isabelle Treuil et Thierry Ulrich ; Trésorier général : Daniel Husson ; Trésoriers adjoints : Régis Nicolas et Michel Duprés ; Administrateurs : Nicole Cazanave ; Dominique Mariani ; Nadine Marot ; Sylvie Douchain-Richard ; Stéphane Amici ; Jacques Costa ; Pascal Degasne ; Luc Gaume ; Pierre Gauthier ; Xavier Hée ; André Gigout ; Pierre Martin.

La Fédération des Autonomes de Solidarité (FAS) et les Autonomes de Solidarité Laïques (ASL) interviennent depuis 100 ans auprès des personnels de l'éducation et prennent en charge leur protection dans les domaines inhérents à leurs activités professionnelles. Cette association, loi 1901, compte près de 600 000 adhérents.

Contacts presse : AB3C / Stéphane Barthélémi – Annie Blin
Tél. 01 53 30 74 00 – courriel : stephane@ab3c.com